

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **11 février 2008**

Délibération n° 2008-4851

commission principale : proximité, ressources humaines et environnement

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Fonds solidarité eau - Programme d'amélioration de l'alimentation en eau potable du village de Boura au Burkina Faso

service : Direction générale - Direction de l'eau

Rapporteur : Madame Dubost

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 157

Date de convocation du Conseil : 1er février 2008

Secrétaire élu : Madame Samia Belaziz-Bouziani

Compte-rendu affiché le : 12 février 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Da Passano, Dumont, Mmes Pedrini, Vullien, MM. Touraine, Buna, Muet, Reppelin, Darne J., Colin, Mme Elmalan, MM. Vesco, Calvel, Duport, Lambert, Malaval, Mme Gelas, MM. Crédoz, Abadie, Polga, Pillonel, Claisse, Barral, Mme Guillemot, MM. Laurent, David, Mmes Vessiller, Rabatel, MM. Blein, Passi, Allais, Assi, Barge, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Beauverie, Mme Belaziz-Bouziani, MM. Benarbia, Bertrand, Mmes Bertrix, Besnard, MM. Bideau, Brochier, Broliquier, Buronfosse, Chevailler, Communal-Haour, Mme d'Anglejan, M. Darne JC., Mmes David, Decieux, MM. Delorme, Denis, Deschamps, Desseigne, Dubernard, Mme Dubost, MM. Durieux, Fillot, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Mme Friehe, MM. Gignoux, Giordano, Mme Guillaume, MM. Guimet, Huguet, Imbert, Mme Isaac-Sibille, MM. Julien-Laferrrière, Laréal, Lévêque, Linossier, Longueval, Mansot, Marquerol, Mme Mermoud, MM. Meyer, Morales, Mme Nachury, MM. Nissanian, Pacalon, Perret, Petit, Mme Petitjean, M. Plazzi, Mmes Psaltopoulos, Puvion de Chavannes, M. Rémond, Mme Reynaud, MM. Rivalta, Roche, Rousseau, Roux de Bezieux, Sangalli, Mme Spiteri, MM. Sturla, Terrot, Tête, Thivillier, Touati, Mme Tourniaire, MM. Uhlrich, Vaté, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à M. Fournel), Joly (pouvoir à M. Calvel), Daclin, Crimier (pouvoir à M. Malaval), Balme (pouvoir à M. Plazzi), Bouju (pouvoir à M. Laurent), Braillard (pouvoir à Mme Belaziz-Bouziani), Chapas (pouvoir à M. Assi), Collet (pouvoir à M. Communal-Haour), Mme Decriaud (pouvoir à M. Lévêque), MM. Genin (pouvoir à M. Roche), Gerin (pouvoir à M. Thivillier), Gonon (pouvoir à M. Forissier), Jeannot (pouvoir à M. Barret), Le Gall (pouvoir à Mme Dubost), Millon (pouvoir à M. Barthélémy), Mme Palaja (pouvoir à M. Allais), MM. Sardat (pouvoir à Mme Nachury), Sauzay (pouvoir à Mme Bertrix).

Absents non excusés : Mme Mailler, MM. Béghain, Bonnard, Buffet, Chaffringeon, Clamaron, Mmes De Coster, Desbazeille, MM. Galliano, Gigot, Girod, Guétaz, Guillemot, Lelièvre, Mmes Marquaille, Mosnier-Lai, M. Nardone, Mmes Orcel-Busseneau, Perrin-Gilbert, Pesson, Peytavin, MM. Philip, Rendu, Serres, Téodori, Terracher, Turcas, Vial.

Séance publique du 11 février 2008**Délibération n° 2008-4851**

commission principale : proximité, ressources humaines et environnement

objet : **Fonds solidarité eau - Programme d'amélioration de l'alimentation en eau potable du village de Boura au Burkina Faso**

service : Direction générale - Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 janvier 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par délibération en date du 19 mai 2003, le conseil de Communauté a approuvé la modification de l'article 26-2 de l'avenant n° 14 au traité d'affermage entre Veolia eau (ex CGE) et la Communauté urbaine, signé le 23 décembre 2002, créant un dispositif financier commun dénommé Fonds de solidarité et de développement durable pour l'eau, ou Fonds eau.

Ce dispositif, auquel la Communauté urbaine et la société Veolia environnement contribuent paritairement à hauteur de 300 000 € par an chacun, a pour objectif de financer des actions de solidarité internationale visant l'accès à l'eau et à l'assainissement des populations des pays du Sud.

Il s'inscrit dans l'objectif défini lors du sommet de la Terre à Johannesburg en 2002 de réduire de moitié la population n'ayant pas accès à l'eau dans le monde d'ici 2015 et dans la politique de coopération décentralisée et de développement durable de la Communauté urbaine soutenant les collectivités locales du Sud.

Depuis 1982 la commune de Limonest est engagée dans un jumelage-coopération très actif avec la ville de Boura (province du Sissili) au Burkina Faso. Dans ce cadre, un total de huit forages, équipés de pompes pour exhaure manuelle, ont été financés et réalisés par le comité de jumelage, à savoir deux forages en 1990, deux en 2001 et quatre en 2005. Plusieurs milliers de villageois ont ainsi accès à l'eau potable de bonne qualité et disponible toute l'année, malgré la sécheresse. Par ailleurs, d'autres investissements ont été partiellement ou totalement financés par Limonest (écoles, dispensaire, formations, etc.).

Des délégations d'élus, de techniciens, ou de bénévoles de Limonest se sont rendus fréquemment à Boura sous la conduite de monsieur Max Vincent, maire et conseiller communautaire. Réciproquement, des ressortissants de Boura sont venus dans les Monts d'Or pour se former et rencontrer les Limonois. Chaque année, Limonest organise une fête du Burkina Faso, avec différentes manifestations culturelles, sportives ou commerciales permettant d'associer la société civile de Limonest à l'action de la municipalité et contribuant à la sensibilisation du plus grand nombre à la solidarité internationale.

En raison de la proximité avec la Côte d'Ivoire, de nombreuses familles d'émigrés sont revenues à Boura. La population a ainsi pratiquement doublé en quelques mois. Actuellement, le nombre d'usagers correspondant à chaque point d'eau est au-dessus des normes définies sur le plan international et de ce fait, l'attente aux points d'eau et au service de santé est beaucoup plus longue. Il est devenu prioritaire d'améliorer les conditions d'hygiène et d'accès à l'eau en augmentant la desserte en eau des sanitaires et en construisant de nouveaux points d'eau.

Pour 2008, le comité de jumelage décentralisé Limonest-Boura sollicite un financement au Fonds eau afin de répondre à la demande urgente de son partenaire concernant :

- la réalisation de deux nouveaux forages,

- l'amélioration d'un forage existant, auquel il s'agit d'ajouter un pompage solaire alimentant un réservoir et muni d'un système de distribution constitué de cinq bornes fontaines et d'une canalisation pour les lavabos et douches du poste de santé.

Le projet est évalué à un total de 61 016 € et la participation sollicitée auprès du Fonds eau s'élève à 29 000 €.

Lors de sa séance du 29 janvier 2008, le comité de pilotage paritaire du Fonds eau a donné son accord pour le financement du projet. La contribution demandée à la Communauté urbaine est donc de 14 500 €, Veolia eau apportant également 14 500 € ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité, ressources humaines et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve le projet de réalisation de deux forages et d'amélioration d'un forage existant dans le village de Boura, situé dans la province de la Sissili, au Burkina Faso.

2° - Décide d'attribuer une subvention d'équipement de 14 500 €, au titre de l'année 2008, à l'association Comité de jumelage décentralisé de Limonest-Boura, dont le siège est situé 225, avenue Général de Gaulle - 69760 Limonest.

3° - Autorise monsieur le président à signer la convention de financement à intervenir avec l'association Comité de jumelage décentralisé de Limonest-Boura.

4° - La dépense qui en résultera pour la Communauté urbaine, à savoir une subvention d'investissement de 14 500 € à l'association Comité de jumelage décentralisé de Limonest-Boura, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de la Communauté urbaine - budget annexe des eaux - exercice 2008 - article 674 200.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,